

31102-050-0305



	Zone composite de sols à prédominance argileuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique		
	Zone composite de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique		
	Zone composite de sols à prédominance sablonneuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique		
	Zone composite de sols à prédominance sablonneuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique		
Note: Les zones fonctionnent correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet			

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement tertiairogènes

	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones N.A.1. Sommet	
	Zone composite de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande échelle	
	Zone composite de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique	

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressés ont été délimitées à partir de relevés laser aéroporté. Celles relatives aux glissements fortement rétrogressés proviennent des cartes de rétrogression de l'État de Québec des Ressources naturelles et de l'Environnement, datant des années 1980. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou l'utilisation projetée.

Le fait qu'une site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le rendant vulnérable à des glissements de terrain. Les Ressources naturelles ont localisé à l'extérieur des limites des zones des risques n'importe quel glissement, mais plutôt que la probabilité qu'il soit extrêmement faible.

Surface référence géodésique Ellipsoïde GRS 80

Système référence géodésique NAD 83 compatible avec le système mondial WGS84

Projection cartographique Mercator transverse modifiée
zone de 3°
planes du Québec (SCQPO), coordonnées

Longitude d'origine (méridien central) 73° 30' ouest

Latitude d'origine (équateur) 0°

Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres ; Y : 0 mètre

Facteur d'échelle 0.9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

0 50 100 300 400 500

LEONARDO

Données	Organisme	Date/Année
Topographie de référence par relevé lidar aéroporté	Gouvernement du Québec	Novembre 2012/2011
Orthophotographie numérique	MRC de la région Centre-du-Québec	Printemps 2020

Production : Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Direction générale du laboratoire des chaussées
Direction de la géotechnique et de la géologie
Version 1.1 (septembre 2023)

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3^e trimestre 2023

**Transports
et Mobilité durable**
Québec